

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL DE QUARTIER NOH-M

RÉUNION 2 - 3^E ANNÉE : 05/11/2022

Présent.e.s

Membres du Conseil : Patrick D, Ernestine, Pieter, Tourija, Olena, Beyza, Jean-Pierre, Dorcy, Nicole (remplaçant Benoit E.), Aline.

Bruxelles Participation : Constantin et Samy.

Ne pouvait pas venir

Mohamed, Patrick S.

Absents

Kyko, Yaya, Salma (remplaçant Youness) et Adil.

Approbation du compte rendu de la réunion du 10/09/2022

Avant d'approuver le compte rendu, deux remarques sont pointées :

- Est-il possible d'envoyer le compte rendu plus tôt par rapport à la réunion ?
- Est-il possible d'éviter d'organiser les réunions du conseil dans les périodes de congé scolaire ?

Le compte rendu est approuvé.

Proposition de formulation de la feuille de route du Conseil de quartier

Le conseil a réalisé plusieurs moments de réflexion visant à déterminer le travail qu'il veut mener. Le choix qu'il a ainsi réalisé permet de rédiger ce qu'on appelle la feuille de route du conseil. Une proposition est soumise pour avis par Bruxelles Participation. Le document sera envoyé aux membres par email afin qu'ils aient le temps de le parcourir à leur aise et donner leurs remarques.

Cette proposition sera encore discutée en équipe au sein de la Ville pour produire un modèle commun à tous les conseils de quartier. Cette feuille de route sera alors soumise au Collège pour information.



CONSEIL DE QUARTIER NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD • WIJKRAAD NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD

Bruxelles Participation • Brussel Participatie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be
www.bruxelles.be • www.brussel.be

Master plan Petit Chemin Vert : Retour d'information de la première réunion du "comité de pilotage"

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le vendredi 28 octobre.

Le bureau d'étude Plusoffice (associé à deux autres bureaux) avec le service de la Ville en charge de cette étude, du département de développement urbain, ont organisé la rencontre entre différents services et acteurs. Le matin a réuni les services de la Ville de Bruxelles et l'après-midi des services régionaux ou extra-région, et les délégués du Conseil de quartier. D'autres réunions avec des acteurs (cf. Nos Pilifis, Sovlay, etc.) ont aussi eu lieu en parallèle mais en « face à face ».

Chaque représentant a souligné ce qui était important pour l'organe qu'il représentait. Les discussions qui ont suivi ont donné lieu à des observations concrètes sur plan concernant des remarques pour mieux connaître la zone du périmètre d'étude.

Jean-Pierre donne les informations qu'il a pu retenir de la réunion à laquelle il a pu assister l'après-midi pour le conseil de quartier.

Le représentant de la défense pour l'hôpital militaire a indiqué que la volonté était de revoir le site et d'éventuellement reconstruire les infrastructures. Toutefois, il n'a pas été clair sur le petit bois qui se trouve au bas du site de l'hôpital du côté de l'avenue Van Oss. Notamment sur le fait que l'accès à ce bois pourrait être ouvert. Il est par ailleurs possible que la STIB ait demandé d'utiliser une partie de cette zone. [Un échange avec les collègues du développement urbain indique que l'hôpital militaire aurait refuser cette demande]. La conclusion est quand même que certaines informations ne sont soit pas connues, soit omises ce qui questionne sur la transparence des informations reçues dans le processus.

Des réactions des membres du Conseil, il ressort que :

- L'ensemble des organismes fédéraux ont entamé l'inventaire de leurs propriétés et l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. On a constaté que toutes les propriétés de ces organismes ne sont pas forcément connues, c'est pourquoi cet inventaire est en cours.
- En bordure du bois au bas du site de l'hôpital, il serait possible de voir arriver des constructions.

L'agence Bruxelles propreté a signalé qu'en 2024 va concentrer toutes ses activités au coin de l'avenue Van Oss ce qui va occasionner une circulation importante de ses camions en sortie et retour, deux fois par jour. Il y aura aussi un recy-park qui sera ouvert dans cette zone. Cette donnée est importante pour réfléchir à la mobilité dans le master plan.

La STIB n'était pas présente ce qui est dommage. [Un échange avec les collègues du développement urbain confirme que la STIB fait bien partie du comité de pilotage mais n'a pas pu venir à cette réunion.]



**CONSEIL DE QUARTIER NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD •
WIJKRAAD NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD**

Bruxelles Participation • Brussel Participatie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be
www.bruxelles.be • www.brussel.be

La commune de Vilvoorde a souligné la volonté de maintenir les liaisons entre les zones d'espaces verts avec la zone d'étude du master plan. On remarque toutefois que la commune a pris beaucoup de décisions de couper les liaisons entre Bruxelles et sa commune, notamment sur le Trassersweg ou du côté du Val Marie. Certes cela concerne avant tout la circulation automobile mais symboliquement il y a un blocage qui est réalisé. En outre, la commune a un projet de centre sportif qui n'a pas été évoqué.

Il était par ailleurs important de signaler sur le thème de l'eau que sur le coin des rues Bruyn et du Wimpelberg pendant des décennies la Ville de Bruxelles a organisé une décharge publique à ciel ouvert. Elle a été recouverte de terre entre temps. Cet élément semble ignoré. Si on s'intéresse à l'infiltration et conservation de l'eau, cette déchetterie peut avoir des incidences sur la qualité de l'eau.

Parmi les informations qui n'ont pas été mentionnées, Jean-Pierre souligne aussi l'histoire des 3 pertuis desquels une rue porte le nom. Ainsi que le lien avec le parc Meudon. Cette liaison entre le périmètre du master plan et le parc a été évoquée le matin mais pas dans le courant de l'après-midi.

Une question ressort alors de la discussion entre les membres : peut-on imaginer qu'il y ait des « alliés » du conseil dans le comité de pilotage ? Jean-Pierre estime que si certains organes ne donnent pas toutes les informations, cela conduit à une méfiance. Il estime que la Ville est sans doute un allier dans cette étude.

La volonté marquée est de maintenir la vue depuis le Trassersweg. Benoit de Nos Pilifs indique que la ferme a été reçue seule avec le bureau d'étude et le service du développement urbain. Si une première réunion permet à chaque acteur d'exprimer ses intérêts propres, il serait plus intéressant que les réunions puissent se tenir avec les autres acteurs car cela permet de débattre ensemble et d'enrichir les idées. Benoit ajoute que Nos Pilifs ne doit pas forcément prendre part aux réunions entre services régionaux, mais il estime qu'il serait légitime que l'asbl la Promenade Verte puisse y prendre part.

Nos Pilifs défend bien sûr ses intérêts propres et Benoit préconise de maintenir les maraichers sur le plateau et cela au profit des bruxellois. Il voudrait aussi voir se mettre sur pied un centre de développement agricole sur un terrain qui appartient à la fabrique d'église. Cela dit, maintenir les prairies, suppose de ne pas mettre partout des forêts.

Pour clore ces discussions, Constantin résume les thématiques principales qui ont été discutées lors du comité de pilotage :

- La mobilité principalement automobile,
- Les liaisons et passages, entre les quartiers et les zones autour du périmètre,
- Les différentes activités (sport, loisirs, économiques),
- La présence de l'eau et sa conservation,
- La richesse du site (biodiversité, agriculture, sol en très bon état, paysage),



**CONSEIL DE QUARTIER NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD •
WIJKRAAD NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD**

*Bruxelles Participation • Brussel Participatie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel*

T. 02 279 21 30

*bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be
www.bruxelles.be • www.brussel.be*

- La construction (logements, hôpital militaire, école),
- La rationalité du processus (la prise en compte de différents plans régionaux et communaux de développement de la zone).

Mise sur carte des problèmes de mobilité observés par les membres

Le conseil a travaillé en petit groupe pour mettre sur carte des observations concernant la mobilité du quartier. Un début de rassemblement des informations a été réalisé. Une synthèse sur carte sera envoyée pour que chaque membre puisse corriger et compléter. À l'issue de cette cartographie, soit une nouvelle séance de travail sera nécessaire pour aller plus loin, soit une rencontre avec un "expert" sera organisée afin d'approfondir les constats.

Organisation et fonctionnement du conseil de quartier

Aline revient sur l'organisation et le fonctionnement du conseil. Elle note que le règlement prévoit d'une part que 10 réunions peuvent avoir lieu sur un an et qu'un secrétaire et modérateur peuvent être désignés.

Cependant, la version du règlement qui fait mention de ces deux points a été entre temps revue et adaptée. La nouvelle version prévoit qu'un minimum de 5 réunions peuvent être organisées et que le rôle de secrétaire et de modérateur a été retiré car le secrétariat dans les faits est pris en charge par Bruxelles Participation. Toutefois, de la discussion, il ressort le sentiment des membres que la réduction du nombre de séances est trop importante et que si la raison majeure de cette réduction est liée au temps de préparation pour Bruxelles Participation, il est tout à fait possible que les membres du conseil prennent à leur charge l'organisation de réunions pour alléger le travail du service.



**CONSEIL DE QUARTIER NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD •
WIJKRAAD NEDER-OVER-HEEMBEEK/MUTSAARD**

*Bruxelles Participation • Brussel Participatie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel*

T. 02 279 21 30

*bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be
www.bruxelles.be • www.brussel.be*